

Règlement du challenge Unîmes

Article 1 : Présentation du challenge

L'université de Nîmes organise 3 challenges à l'occasion de sa rentrée 2021 la journée du 8 septembre 2021 entre 11h et 16h.

a) Challenge #1 : Un tirage au sort parmi les étudiants qui auront été les plus rapides à partager et à commenter la vidéo Unîmes.

b) Challenge #2 : Reproduire l'une des photos de notre campagne à retrouver sur nos réseaux, la publier en mentionnant le compte de l'université et notre jury d'expert votera pour le meilleur cliché.

c) Challenge #3 : Utiliser les goodies remis à la rentrée pour laisser exprimer la créativité des étudiants, en photo, en dessin, en montage ou en collage, avec mise en avant du logo Unîmes et publier les réalisations sur les réseaux en mentionnant le compte de l'université.

Article 2 : Participants

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les étudiants de l'université de Nîmes.

L'inscription au concours s'effectue de manière automatique par le partage de la vidéo de rentrée Unîmes et par le partage des images sur les réseaux sociaux avec le tagg de l'université. Le traitement de données ainsi créé respecte les dispositions de la loi informatique et liberté. L'exercice du droit d'accès et de rectification des données personnelles s'exerce auprès du service communication (communication@unimes.fr).

Article 3 : Date limite de participation

La date limite de participation au concours est fixée au mercredi 8 Septembre 2021 à 16h. Les photos et partages ne seront pas examinées par le jury au-delà de cette date.

Article 4 : Acceptation du présent règlement

Par le partage de la vidéo et de photo(s) sur les réseaux sociaux, l'auteur accepte sans réserve le présent règlement.

Article 5 : Cadre légal

Les photographies, commentaires et partages ne devront pas porter atteinte, d'une quelconque manière, aux droits de toutes personnes et ne pas constituer une incitation à la haine, la discrimination ou la violence. Tout cliché ou commentaire ne respectant pas ces prescriptions sera retiré du concours.

La responsabilité de l'Université de Nîmes ne peut se substituer à celle de l'auteur du cliché. En tout état de cause, l'Université de Nîmes ne saurait être tenue responsable d'un dommage engendré par le non-respect de la loi par l'auteur d'un cliché.

En participant au challenge, chaque participant accepte que sa photographie puisse être diffusée et exploitée librement par l'université de Nîmes, pendant une durée de 10 ans.

Article 6 : Droit à l'image

Si la photographie représente ou expose des personnes le participant devra avoir obtenu l'autorisation de cette personne ou des parents de l'enfant afin de permettre aux organisateurs du concours d'utiliser cette photographie. Tout participant devra alors faire signer la demande de droit à l'image à la personne photographiée (en annexe).

Le non-respect des prescriptions énoncées ci-dessus entraînera le retrait du concours du cliché.

Article 8 : Composition du jury

Le jury chargé de désigner les lauréats sera composé de :

- Benoit Roig (Président de l'Université),
- Axelle Cadière (Vice présidente UNÎMES),
- Samir Seddouki (DGS Unîmes),
- Rémi Boissel, (Vice-président étudiant),
- Gaëlle Bappel (Communication UNÎMES),
- Emmanuel Roche (Directeur de la création - Image8),

Article 9 : Résultats du concours

Les résultats du challenge et le nom des lauréats seront communiqués entre le 13 et le 17 septembre prochain.

Les gagnants seront avertis individuellement par mail.

Lots à remporter pour l'ensemble des challenges : un macbook air, un ipad, une paire d'air pods, un abonnement CGR, une photo avec le triple médaillé d'or et capitaine de l'équipe de France Michaël Guigou, des goodies de l'université de Nîmes.

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'IMAGE DES PERSONNES

Document à imprimer et à faire remplir et signer par toute personne figurant sur une prise de vue ou par le représentant légal d'un mineur photographié.

Je soussigné(e)
déclare être informé(e) de ce que la prise de vue où je / mon enfant figure, est destinée à être présentée à un concours photographique gratuit organisé par l'université de Nîmes dont le but est d'imager la vie à l'université de Nîmes.

Fait à Le

Nom :

Prénom :

Signature obligatoire :